



a **kiwa** company

Etablissements dentaires : Formation continue pour les agents radioprotection (RPO) classe III (E-learning)

Cette formation continue à raison d'une heure par an, destiné aux agents en radioprotection et aux responsables du service interne de contrôle physique des établissements dentaires, est rendue obligatoire par la nouvelle réglementation.

POUR QUI ?

Cette formation se concentre sur les agents de radioprotection (y compris les chefs de service) des installations de classe III, limitées aux installations dentaires.

Chaque agent de radioprotection désigné et/ou chef du service de contrôle physique doit maintenir ses connaissances et ses compétences à jour grâce à un cours annuel de formation continue d'au moins une heure pour les installations de classe III, spécifiquement axé sur les installations dentaires.

CONTENU DE LA FORMATION

Les aspects suivants sont couverts lors de cette formation :

- Organisation service interne du contrôle physique
- Tâches / responsabilités du chef du service interne du contrôle physique
- Fonctions agent de radioprotection
- Tâches de l'expert agréé
- Retours d'expériences dans la pratique

Cette formation a été publiée en 2022. La prochaine version de cette formation continue sera mise en ligne prochainement. Les personnes ayant déjà suivi cette formation doivent attendre la mise en ligne de la nouvelle version.

OBJECTIFS

Cette formation, dans le cadre de la législation, donne un aperçu théorique des tâches à accomplir pour un agent de radioprotection, le chef de service et l'expert agréé. Cette formation continue comprend des règlements, des retours d'expérience, ...

Cet e-learning a été développé pour répondre à cette obligation légale.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Quelques jours après votre inscription à la formation en ligne, vous recevrez un e-mail de bienvenue. Veuillez à garder un œil sur votre dossier spam pendant cette période.
- À partir du moment où vous recevez cet e-mail, vous aurez 3 mois pour tout compléter, après quoi votre accès sera fermé. Si vous le souhaitez, certaines parties de la formation en ligne peuvent être revues.
- Pendant ces trois mois, vous aurez accès à la plate-forme où vous trouverez une combinaison d'enregistrements professionnels, d'exemples pratiques et d'exemples de documents. Prévoyez suffisamment de temps pour regarder les enregistrements et prendre des notes.

- Après avoir terminé cette formation en ligne, vous aurez la possibilité de télécharger un certain nombre de documents abordés dans l'apprentissage en ligne pour mettre l'organisation de votre établissement dentaire au point.

LIEUX DE FORMATION

Lieux	Durée de la formation	Langue	Prix
Online	Au moins 1 heure (*)	Néerlandais	80.5 EUR
Online	Au moins 1 heure (*)	Français	80.5 EUR

Prix hors TVA.

Vinçotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be. Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.

(*) La durée effective d'une formation en ligne est difficile à déterminer. Veuillez donc à prévoir du temps pour prendre des notes et revoir les vidéos (si vous le souhaitez).